

2.2 LES GROUPES SYNTAXIQUES SONT ÉTOFFÉS.

L'ajout d'expansions aux groupes syntaxiques permet notamment de nuancer et de préciser l'expression de la pensée. Au moment de la relecture, il est encore temps d'apporter de légères modifications à certains groupes de mots en leur donnant plus de corps par l'addition d'une expansion ou plus : compléments du nom (adjectifs ou autres), déterminants plus précis, etc.

1. Assurez-vous que votre texte n'est pas qu'une succession de groupes du nom courts. Considérez la possibilité d'y ajouter des adjectifs, des groupes prépositionnels, des subordonnées relatives, etc.

Mme Bovary trompe son mari.

Mme Bovary trompe son mari, **qu'elle trouve faible et sans ambition**.

Il voit, dans le meurtre, une façon de montrer son refus de l'humanité.

Il voit, dans le meurtre **gratuit, la meilleure** façon de montrer son refus de l'humanité.

La guerre lui fournit l'occasion de partir en voyage et de vivre des retrouvailles avec sa jeunesse.

La guerre lui fournit l'occasion de partir en voyage **dans les vieux pays dont il a rêvé** et de vivre des retrouvailles avec sa jeunesse **perdue**.

Portez toutefois une attention particulière aux **compléments du nom déplacés**. Ces derniers doivent caractériser le nom le plus rapproché pour éviter toute équivoque ou erreur syntaxique.

› **Exemple 1**

*Blessé dans son amour-propre, la princesse essaie de consoler le héros.

Si, dans le contexte, ce n'est pas *la princesse* qui est blessée (auquel cas, *blessé* s'écrit au féminin), le nom *héros* (donneur d'accord) doit être le premier nom placé après le complément du nom déplacé.

Blessé dans son amour-propre, le héros est consolé par la princesse.

› **Exemple 2**

*Inquiet pour sa fille, le désespoir du condamné grandit.

Il est évident que le désespoir n'est pas *inquiet*. Le complément du nom *inquiet pour sa fille* caractérise *condamné* (donneur d'accord), qui est le premier nom placé après le complément du nom.

Inquiet pour sa fille, le condamné désespère de plus en plus.

2.2 LES GROUPES SYNTAXIQUES SONT ÉTOFFÉS.

SUITE

› Exemple 3

*Arrivée devant l'entrée des artistes, celle-ci était fermée.

L'entrée des artistes n'est pas arrivée. Le complément du nom *Arrivée devant l'entrée des artistes* ne caractérise aucun élément de l'énoncé.

Arrivée devant l'entrée des artistes, Dominique a vu que celle-ci était fermée.

2. Envisagez la possibilité d'utiliser des adverbes adjoints aux adjectifs ou aux verbes.

On voit bien que son instinct maternel et les soucis quotidiens la poussent à continuer de s'occuper de son bien-être.

On voit bien que son instinct maternel et les soucis quotidiens la poussent **finale**ment à continuer de s'occuper **active**ment de son bien-être.

Le docteur Katz rassure Mme Rosa, qui est malade.

Le docteur Katz rassure **constam**ment Mme Rosa, qui est **grave**ment malade.

Remarque 1

Lorsque vous étoffez les groupes syntaxiques, cherchez le mot qui rend le plus justement ce que vous voulez dire.

Henri éprouve un chagrin **sincère** (étrange, brutal, puénil, sombre, terrible, etc.).

Henri manifeste un sentiment **tendre** (passionné, soudain, vif, douloureux, nouveau, intense, inconnu, déçu, etc.).

Il fait preuve d'une agressivité **aveugle** (gratuite, cruelle, sourde, méchante, passive, étonnante, etc.).

Il pleure **de rage** (d'impuissance, de découragement, de déception, de rire, etc.).



2.2 LES GROUPES SYNTAXIQUES SONT ÉTOFFÉS.

SUITE

Remarque 2

Si vous ajoutez un complément (groupe prépositionnel) pour préciser le sens d'un mot, veillez au choix de la préposition, qui peut parfois entraîner une erreur. Pour ce faire,

- vérifiez le sens de ce que vous voulez exprimer (le temps, le lieu, le moyen, la manière, le but, la provenance, etc.);
- consultez le dictionnaire à l'article concernant la préposition que vous employez;
- consultez le dictionnaire à l'article concernant le mot qui est placé avant ou après la préposition. Ainsi, si vous cherchez la préposition qui doit suivre le verbe *parler*, vous trouverez la réponse à l'article concernant le mot *parler* dans le dictionnaire :

«Parler : discuter avec quelqu'un au sujet de quelque chose ou de quelqu'un, sur un thème : *C'est quelqu'un avec qui on peut parler de tout. Parler (de) philosophie.*

«Parler : dire quelque chose à quelqu'un, lui exprimer sa pensée au sujet de quelque chose ou de quelqu'un, faire un discours portant sur tel point : *Le premier ministre a parlé au pays de la situation.* » (Encyclopédie Larousse.fr)

